

Conduire avec permis de conduire international

Par BOBO KAWESSY, le 09/12/2019 à 21:45

Bonjour

Je m'appelle DIALLO Mohamed, je dispose d'un permis de conduire national Guinéen et égamement international

Mon pays ne faisant pas parti des pays membres d'échange de permis de conduire national avec la France.

Ma question est la suivant?

Est-ce qu'avec un titre de séjour mention salarié, peut me permettre de conduire en France avec le permis de conduire international délivré en Guinée?

Si oui. Quelles seront les demarches à suivre?

Par LESEMAPHORE, le 10/12/2019 à 05:50

Bonjour

Votre permis guineen NATIONAL est reconnu en France pendant la durée de la mission inscrite sur votre titre de sejour